



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mauritanie

Question écrite n° 34901

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les opérations de recensement de la diaspora mauritanienne organisées pour toute l'Europe dans les locaux de l'ambassade de Mauritanie à Paris, 5 rue Montevideo dans le 16^e arrondissement. Au-delà des conditions d'accueil parfois difficiles pour des Mauritaniens venus des quatre coins du continent européen pour se faire recenser et des nuisances qu'elles induisent pour l'ensemble des riverains, la persistance de manifestations organisées devant l'ambassade pour contester les conditions de ces opérations semble également révéler l'existence de filières d'immigration clandestine qui se seraient développées de longue date depuis la Mauritanie. Or les mesures prises par la République islamique de Mauritanie pour se doter d'un système biométrique d'état civil provoquent de toute évidence des inquiétudes parmi ceux qui disposeraient d'une nationalité mauritanienne usurpée grâce à la corruption. La présence lors des manifestations de personnes sans papiers incapables de prouver leur nationalité mauritanienne se fait ainsi de plus en plus forte, sans que rien ne permette par ailleurs d'assurer que des éléments subversifs ou dangereux ne figureraient pas parmi elles. L'ambassade de la République islamique de Mauritanie étant située dans une rue et dans un quartier où plusieurs synagogues importantes sont implantées, les plus grandes appréhensions affluent parmi les administrés. C'est pourquoi il lui demande ce qu'il entend faire dans cette situation source d'inquiétude légitime pour les riverains et de crainte pour la sécurité de notre pays.

Texte de la réponse

Les manifestations qui se déroulent depuis plusieurs mois devant les locaux de l'Ambassade de Mauritanie, sis 5 rue Montevideo dans le 16^e arrondissement, ont débuté avec l'opération de recensement de la diaspora mauritanienne mise en place par la représentation diplomatique dans la perspective des prochains scrutins électoraux. Le transfert depuis le mois de juin 2013 des activités du Consulat Général de Mauritanie auprès de l'Ambassade a augmenté la fréquentation de la représentation diplomatique et généré des problèmes supplémentaires les jours de manifestation. Les manifestants, entre 30 et 150 individus, sont contenus par les forces de l'ordre à l'angle de la rue de Montevideo-rue de Longchamp ou de la rue de Montevideo-rue Dufresnoy, de manière à n'occasionner aucune gêne à la circulation sur les axes Dufresnoy et Longchamp. Cependant, la présence de manifestants sur la rue de Montevideo entraîne parfois une gêne à la circulation sur cette voie et nécessite un filtrage des riverains pendant la durée de la démonstration, les militants étant susceptibles de s'infiltrer dans la file d'attente des personnes se faisant recenser afin de pouvoir pénétrer dans l'ambassade. Afin d'atténuer au maximum la gêne occasionnée, les services de police ont transféré la plupart de ces manifestations revendicatives sur la place Edouard Herriot dans le 7^e arrondissement et sur la Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, ce qui a permis de mettre fin aux doléances des riverains.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34901

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8066

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1348